

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 29 (1884)
Heft: 6

Artikel: Inauguration du monument Dufour
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-336413>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXIX^e Année.

N^o 6.

15 Juin 1884

Inauguration du monument Dufour.

La cérémonie d'inauguration du monument en l'honneur du général Dufour, qui vient d'avoir lieu le 2 juin à Genève, a été l'occasion d'une grande et belle fête nationale. Non-seulement la population genevoise y a participé en foule et de la manière la plus sympathique et cordiale, mais de tous les points de la Suisse étaient accourus de nombreux représentants de la Confédération, des cantons, de l'armée, des populations.

Le programme indiqué dans notre dernier numéro a été fidèlement et ponctuellement exécuté. Un cortège de plus de six mille participants avec des centaines de bannières a défilé dans les rues pavoisées de la reine du Léman pour se développer autour du monument sur la place Neuve. On y remarquait entre autres trois délégués du Conseil fédéral, MM. Welti et Schenk, président et vice-président de la Confédération, et M. Numa Droz, M. Roguin, président du Tribunal fédéral, avec huissiers fédéraux en grande tenue, des délégués des Chambres fédérales et de seize cantons, aussi avec huissiers, puis, parmi les militaires, le général Herzog en tête, les colonels divisionnaires Meyer, Lecomte, Vögeli, Ceresole, Bleuler, le colonel Gautier, les chefs d'arme Feiss, Lochmann, Grenus, les colonels Girard, de Perrot, Desgouttes, De Vallière, Sacc, Coutau, Des Loës, Paquier, Perrochet, Delarageaz fils, Falkner, Hug, Schweizer, et un grand nombre de lieutenants-colonels.

Le cortège a débouché un peu avant midi sur la place Neuve, où une foule immense s'était amassée. Quelques minutes après midi il s'est formé un cercle autour de la statue du général gardée par quelques soldats, puis M. le colonel Aubert a pris la parole et s'est exprimé comme suit :

« Le 2 juin 1876, une assemblée populaire se réunissait à Genève et décidait d'une voix unanime qu'un monument serait érigé dans cette ville à la mémoire du général Dufour. A l'appel adressé à tous les enfants de la Suisse pour contribuer à l'accomplissement de ce vœu patriotique, il a été répondu avec empressement. Non-seulement nous avons eu à enregistrer des dons abondants recueillis à Genève; non-seulement nous avons vu

dans tous les cantons de la Suisse des listes de souscription se couvrir d'une foule de noms, mais nous avons reçu des extrémités les plus éloignées du globe des offrandes qui prouvaient que le nom du général Dufour avait laissé dans tous les cœurs une empreinte profonde et ineffaçable (*Bravos !*) C'est qu'en effet, l'homme auquel nous élevons cette statue a réuni dans sa personne tous les caractères du citoyen dévoué à son pays, et que dans sa longue carrière il se proposa constamment pour but de ses efforts le bien et l'honneur de sa patrie. Le temps nous manque pour développer le récit de cette existence remplie de travaux de toute nature qui ont fait de Dufour un homme si complet et ont mérité à son nom à la fois le respect et l'amour de ses concitoyens et la considération de l'étranger. Mais nous ne pouvons cependant résister au désir de rappeler en quelques brèves paroles les titres nombreux qu'il avait à ce respect et à cet amour dont ce monument est destiné à perpétuer le souvenir à jamais.

Ingénieur, nous lui devons l'impulsion donnée à nos travaux publics, les embellissements de notre cité, les ponts suspendus exécutés à Genève, d'après ses plans et sous sa direction et qui ont inauguré ce genre de construction en Europe; les routes nombreuses qui dans toutes les directions sillonnent notre territoire, les ponts jetés sur nos cours d'eaux, les quais qui ont paré notre ville; c'est à sa collaboration active que sont dus l'introduction de la navigation à vapeur sur notre lac, la création de notre premier chemin de fer et, dans une autre sphère d'activité mise à la portée de chacun, l'éclairage par le gaz et tant d'autres travaux qui ont métamorphosé notre Genève.

Auteur savant, les œuvres de Dufour sur la perspective, l'artillerie des anciens, la fortification, la tactique, etc., ont fait connaître son nom par tous les hommes qui s'occupent des sciences militaires et sont devenues des ouvrages classiques.

Lorsqu'en 1864, un congrès européen se réunit à Genève dans le but de préparer et conclure une convention internationale pour les secours à donner aux blessés en temps de guerre, ce fut Dufour, qui, nommé président du congrès, prit la part la plus importante à ses travaux. Ils eurent pour résultat la création de la « Société de la croix rouge » à laquelle on est redevable de tant de soulagement et de tant de misères imméritées et des calamités que la guerre entraîne fatalement à sa suite. (*Bravos !*) Dans les Conseils de la Confédération et de son canton, Dufour fit tou-

jours entendre une voix acquise aux intérêts les plus relevés de la Suisse et de Genève, plaïda avec énergie la cause de la modération et de la justice et trouva des accents éloquents toutes les fois que la neutralité et l'indépendance de la Suisse parurent menacées.

Comme ingénieur-géographe, c'est lui qui a conçu, dirigé, exécuté cette magnifique carte de la Suisse qui laissait loin derrière elle tout ce qui avait été fait jusqu'alors et dont d'ailleurs la perfection a été depuis lors poursuivie, peut-être atteinte, mais n'a pas encore été dépassée. Soldat, il se donna tout entier à sa patrie ; membre des conseils militaires de la Confédération, fondateur et directeur de nos écoles d'état-major et du génie, inspecteur du génie, quartier-maître de l'armée, au commandement de laquelle il fut appelé à plusieurs reprises, dans toutes ces fonctions Dufour a rendu des services inappréciables ; aussi son nom est-il gravé profondément dans les cœurs reconnaissants des vieux officiers qui, comme celui qui vous parle, ont servi sous ses ordres et ont dû à ses leçons et à son exemple le peu qu'il leur a été donné de faire après lui. (*Bravos!*)

Ce fut Dufour qui le premier en 1830 éleva la voix dans la Diète extraordinaire convoquée sur sa demande, dans un moment de danger, pour proposer de doter l'armée de ce drapeau fédéral dans les plis rouges duquel flotte cette croix blanche aux cinq carrés, que partout on appelle la croix fédérale et à la vue de laquelle tout cœur suisse bat avec fierté et amour. (*Bravos répétés par des milliers de voix.*) Mais dans sa carrière militaire, l'heure la plus solennelle, celle qui eut le plus de retentissement, c'est celle où, appelé par la Diète au commandement en chef de l'armée, il reçut la mission de rétablir l'unité de la Confédération déchirée par un schisme qui menaçait l'existence même de nos institutions. A la tête de forces importantes, Dufour se montra, dans cette circonstance critique, stratège habile, combinant ses dispositions de manière à rendre impossible toute lutte prolongée et à ménager un sang qui lui était cher, et consacrant toute son énergie et son influence à ramener des frères momentanément égarés. Ce fut cet esprit de modération qui porta au plus haut degré le nom de Dufour, qui le fit acclamer dans toutes les régions de notre Suisse et, ce qui ne s'était jamais vu, qui le rendit presque aussi populaire dans les cantons dissidents que dans ceux dont il avait dirigé les phalanges. Quelques années plus tard, en 1856, il recueillit l'éclatant témoignage de ces sentiments

lorsqu'il fut appelé de nouveau au commandement de l'armée, afin de protéger nos frontières du nord contre les éventualités d'une lutte avec une puissance étrangère. Avec quel enthousiasme il fut salué par les populations qui se pressaient sur son passage et par les bataillons réunis sous ses ordres, par ceux qui avaient fait partie de l'ancien Sonderbund, aussi bien que par ceux des autres cantons. Nous avons cherché à rappeler ce rôle de pacificateur de la Suisse dans le monument à l'inauguration duquel nous vous avons convié aujourd'hui.

Monsieur le président et Messieurs les membres du Conseil administratif.

En présence des autorités fédérales et cantonales, du chef de notre armée et des représentants des corps constitués et des sociétés qui nous ont fait l'honneur de répondre à notre appel.

Au nom des milliers de citoyens qui se sont associés pour l'exécution de cette œuvre.

Nous avons l'honneur d'en faire la remise à la Ville de Genève dont vous êtes les représentants, nous en confions la garde à vos soins, pour que ce monument soit parmi nos concitoyens un hommage permanent à la mémoire de l'homme vénéré dont il nous retrace l'image et qu'il transmette aux générations futures le nom et l'exemple du général Dufour. »

M. E. Empeyta, président du Conseil administratif, a accepté le monument par un éloquent discours terminé aux cris unanimes de : Vive Genève ! Vive la Suisse !

M. Welte, président de la Confédération, a pris la parole ensuite ; il s'est exprimé en allemand et a été écouté avec beaucoup de respect ; les passages les plus saillants de son magnifique discours étaient salués par de nombreux bravos.

« Chers confédérés ! s'est écrié M. Welte, c'est avec plaisir que les autorités fédérales prennent part à la fête de ce jour, et je suis heureux de vous apporter en leur nom un salut fédéral. »

L'orateur a assuré ensuite que, pour lui, comme pour les autorités fédérales et pour tous les citoyens suisses, l'emplacement du monument Dufour serait un lieu sacré. Puis il a rappelé la journée du 4 juin 1814, qui a réuni Genève à la Suisse, réunion à laquelle le général Dufour a contribué plus que tout autre. M. le président de la Confédération a parlé ensuite de l'antique république de Genève et de ses vieilles libertés. Genève est une ville de lumière, elle a produit des hommes d'acier. En parlant des événements de 1847, M. Welte dit qu'à ce moment la Confé-

dération était au bord du précipice et que ce fut le grand citoyen de Genève qui la sauva. Lorsque le général accepta le commandement de l'armée contre le Sonderbund, il sut se montrer à la hauteur de la situation délicate à laquelle il se trouvait placé, car n'avait-il pas en face de lui deux armées de citoyens, mais plus acharnés les uns contre les autres que les pires des ennemis.

« Nous étions dans l'obscurité, dans la nuit, et grâce à Dufour le soleil de la paix et de la fraternité a lui de nouveau. Toutes ces qualités, dit M. Welti, ne sont pourtant pas suffisantes pour justifier l'érection du magnifique monument qu'on inaugure aujourd'hui. Le général Dufour a fait mieux encore : il nous a donné des exemples que les générations suivantes imiteront, il faut l'espérer. Dufour avait un caractère de fer et il l'a bien montré en 1847. La plus belle victoire qu'il a remportée, c'est la victoire sur lui-même. »

Un passage particulièrement émouvant du discours de M. Welti a été celui-ci :

« Dans toutes les huttes, s'est-il écrié, dans toutes les chaumières de la Suisse, on conserve depuis longtemps le portrait du général Dufour ; aujourd'hui, dans toutes ces huttes, dans toutes ces maisons, il s'est formé un autel devant l'image du vénérable général : c'est l'autel de la patrie. »

On a aussi beaucoup remarqué avec quel tact M. le président de la Confédération a fait allusion à l'abstention de certains cantons :

« La fête ne serait pas complète, a-t-il dit, si je n'exprimais aujourd'hui les regrets que nous éprouvons tous de la non-participation officielle de quelques-uns de nos confédérés. »

En terminant son discours, M. Welti a fait appel à l'union de tous, rappelant l'exemple si touchant du général Dufour, qui a su, à des moments si douloureux, sauver la patrie. Dans un pays libre, la tâche du peuple n'est pas toujours très facile ; nous devons avant tout avoir pour objectif la liberté ; soyons unis malgré la diversité des religions, des langues et des races.

M. Welti, au nom de la Confédération suisse, a déclaré que celle-ci était heureuse de posséder dorénavant l'image vénérée, exécutée par un sculpteur suisse, de l'un de ses plus illustres enfants.

M. Gavard, président du Conseil d'Etat, a rappelé qu'un pays s'honore en vénérant la mémoire de ceux qui l'ont fidèlement

servi et prononce de chaleureuses et patriotiques paroles, accueillies des applaudissements de toute la foule.

Après l'exécution de la cantate, tout l'immense cortège a défilé devant la statue. MM. les invités avaient pris place au pied de cette dernière. Le défilé n'a pas duré moins d'une demi-heure, et nous croyons savoir que M. le président de la Confédération a fait le plus grand éloge de cette partie importante de la fête.

On a surtout remarqué l'excellente tenue des gendarmes genevois, ainsi que des militaires et la bonne façon des étudiants suisses de l'université genevoise, accompagnés de nombreux collègues des autres cantons.

Immédiatement après la cérémonie officielle, les invités se sont rendus au Foyer du Théâtre, où le comité du monument a offert un dîner fort bien servi. La salle se prête admirablement à sa destination occasionnelle. Environ deux cents couverts s'y trouvent réunis autour de trois rangées de table. C'est M. le colonel Aubert qui préside, ayant à sa droite le président de la Confédération, M. Welti, et à sa gauche M. Kaiser, président du Conseil national. Dans la salle sont réunis un peu au hasard une foule de notabilités suisses ; tous les divers corps constitués du canton de Genève s'y trouvent représentés. C'est vraiment une réunion d'élite. L'impression générale est celle de la cordialité, de l'entrain, du désir d'éviter toutes les allusions fâcheuses à plus forte raison blessantes ; il semble que le général, dont on aperçoit par les fenêtres ouvertes la figure loyale et le geste pacificateur, préside en personne aux discours que l'on va prononcer en son nom.

A 3 heures et demie, M. le *capitaine Bousquet*, secrétaire du comité, est nommé major de table et donne lecture d'une série de dépêches télégraphiques envoyées par des amis absents et dont les trois quarts au moins portent la date de Fribourg. Des sociétés de toutes sortes envoient de cette ville à Genève, à l'occasion de cette belle fête nationale, leurs vœux sympathiques, qui sont accueillis avec un enthousiasme facile à comprendre ; c'est une véritable manifestation fribourgeoise, mais la façon dont elle s'exprime et la façon dont elle est reçue n'ont rien d'agressif pour personne ; on applaudit et rien de plus. Une autre dépêche du même genre a été envoyée par des carabiniers de Schwytz et des confédérés de Zoug.

M. le colonel *Aubert* ouvre la série des discours par le toast

suivant que nous reproduisons *in extenso* et qui obtient un très vif succès.

Messieurs, a-t-il dit, chers concitoyens et chers confédérés.

J'ai l'honneur d'ouvrir la série des santés qui sont l'accompagnement naturel d'une réunion comme celle-ci en vous invitant à vous joindre à moi pour porter un toast à la Suisse, notre chère et bien aimée patrie.

C'est avec un sentiment bien vif de joie et de reconnaissance que nous voyons rassemblés autour de cette table les représentants de cette Confédération à laquelle nous sommes heureux d'appartenir, ceux des cantons nos confédérés, les chefs de cette armée dont nous nous glorifions d'avoir fait partie et les représentants des corps constitués de notre canton. Recevez les uns et les autres nos sincères remerciements d'avoir bien voulu vous joindre à nous pour rendre un hommage public à la mémoire du citoyen et du soldat qui fut, pendant sa longue carrière, l'honneur de son pays, et pour célébrer le 70^{me} anniversaire du jour bienheureux où, après avoir secoué le joug qui pesait sur elle, Genève, admise dans la Confédération suisse, vit arriver dans ses murs les troupes des cantons alliés.

Permettez-moi, messieurs et chers concitoyens, de vous faire remarquer que, si le nom du général Dufour est devenu en Suisse comme le type du citoyen par excellence, c'est encore plus à son caractère qu'à ses talents hors ligne que cela est dû. Bien des hommes éminents ont brillé et brillent encore dans notre heureuse patrie. Bien des hommes remarquables se distinguent dans les diverses carrières et honorent notre pays.

Mais si aucun n'a vu encore son nom aussi généralement aimé et honoré que celui de Dufour, c'est qu'il représentait plus que tout autre le véritable confédéré, à la fois l'homme cantonal et l'homme fédéral. Il réunissait dans sa personne avec une pondération remarquable les éléments qui, pris séparément et poussés à l'extrême, constituent d'une part le centralisateur et de l'autre le cantonaliste ; nul plus que lui n'était dévoué aux intérêts et aux droits de son canton, nul plus que lui n'était dévoué à la Confédération. Pour nous, Genevois, il était le représentant de l'esprit fédéral ; auprès de nos confédérés, il représentait Genève et son attachement à la patrie commune. C'est à son exemple que s'est développé toujours plus dans nos cœurs l'ardent amour que nous ressentons pour cette Suisse qui nous reçut dans son sein il y a soixante-dix ans, pour les choses fédérales, pour ce

drapeau fédéral autour duquel nous sommes heureux de nous grouper.

Lorsque, dans nos fêtes, sa voix puissante s'élevait pour porter le toast à la patrie, nos cœurs vibraient à l'unisson avec le sien. Nous ne l'entendrons plus, cette voix respectée, mais nous pourrions contempler ces traits vénérés, et chaque fois que nous nous arrêterons devant cette noble figure, nous nous rappellerons les leçons qu'il nous a données d'abnégation et de dévouement à cette patrie, objet de son amour et du nôtre, et nous redirons comme le vœu le plus profond de nos cœurs : puisse la divine Providence susciter à la Suisse beaucoup de fils tels que lui.

Puissent ceux qui ont connu Dufour s'animer de son esprit et suivre son exemple. Puissent les jeunes générations s'efforcer de marcher sur ses traces et de lui ressembler. C'est le vœu que nous formons pour cette patrie si chère, à l'honneur de laquelle je vous invite à pousser un triple vivat.

Vive la Confédération Suisse ! qu'elle vive !

M. Simon *Kaiser*, président du Conseil national, porte le toast à Genève ; M. *Vincent*, président du Grand Conseil de Genève, répond en l'honneur des autorités fédérales ; M. *Hauser*, président du Conseil des Etats boit à l'esprit national ; M. *Roguin*, président du Tribunal fédéral, aux cantons qui n'ont pas envoyé de représentants. « Si les gouvernements ne sont pas avec nous, dit-il, les peuples y sont ; à leur santé, qu'ils vivent ! » M. *Carteret*, à la démocratie. M. *Cherbuliez*, président du Conseil municipal, prononce d'excellentes et spirituelles paroles.

M. *de Gonzenbach*, le doyen d'âge de la fête, ancien compagnon d'armes du général et même du lieutenant-colonel Dufour, dont il était l'auditeur-chef en 1856, paie aussi son tribut d'éloges au monument et à ses motifs. Cette statue, placée à l'extrême frontière, dit deux choses : à l'étranger que là commence un petit pays républicain qui sait faire tous les sacrifices pour son indépendance ; à l'intérieur qu'avec l'union des citoyens on peut surmonter tous les dangers, car ils étaient grands en 1847 pour la Suisse, et Dufour a dû agir en conséquence.

Le général *Herzog* parle en français ; élève de Dufour et son admirateur il vide son verre à la mémoire du général Dufour, qui, en 1847, par ses belles dispositions stratégiques, réussit à soumettre le parti opposé sans faire couler de sang. Il sut aussi rétablir le plus tôt possible l'ordre dans notre patrie. Il nous ap-

paraît donc comme un pacificateur et un citoyen de premier mérite.

Au nom de la famille de Dufour, on entend M. Georges Fazy ; le gendre du général étant indisposé il boit à la santé du comité et de son président M. Aubert.

M. le colonel *Ceresole* clôt la série des toasts. Il dit que si le général Dufour revenait au monde il protesterait peut-être contre ce monument. Mais celui-ci n'est rien vis-à-vis de cet autre monument élevé par Dufour lui-même : le pur exemple de sa vie. L'orateur rappelle tous les compagnons de Dufour qui l'ont suivi : Ziegler, Frei, Siegfried, Schumacher, mort à son poste il y a peu de temps. Mais il y a encore des élèves du général qui sont vivants, il y a le colonel Aubert, il y a Jules Dumur, qui nous a quittés mais qui reviendra ; il y a le général Herzog. C'est à ce dernier et à M. Aubert que M. Ceresole porte un toast qui est accueilli par des acclamations prolongées.

Dans la soirée eurent lieu simultanément et successivement la cérémonie du 70^e anniversaire de la réunion de Genève à la Suisse, et plusieurs beaux banquets, notamment celui des officiers, celui des sous-officiers, ainsi qu'un brillant commers de la Société de Zofingue et de ses nombreux invités, au stand de la Coulouvrenière.

Banquet des Officiers.

Ce banquet réunissait au Bâtiment électoral environ 400 officiers. Il a été animé par l'excellente musique de landwehr qui, entre autres morceaux, a joué magistralement l'*Helvetia* de M. Kling, fantaisie sur de vieux airs suisses, et a brillamment accompagné une originale polka sur xylophone exécutée par son auteur lui-même, M. Schwitzguébel.

A 8 heures, le colonel *de Saussure*, désigné par la Société militaire de Genève comme président d'honneur, se lève pour souhaiter la bienvenue aux officiers et autorités, arrivés à Genève pour rendre hommage à la mémoire du général Dufour et célébrer un anniversaire cher aux Genevois. « Il y a 70 ans, dit-il, un chant composé pour la circonstance retentissait chez nous. Il commençait par ces mots : Enfants de Tell, soyez les bienvenus ! J'ai connu une génération qui savait ce chant par cœur et se plaisait à le répéter. Mais aujourd'hui nous ne vous le répéterons pas, parce que depuis 70 ans nous avons le bonheur de compter aussi parmi les enfants de Tell. Nous vous dirons donc : Confé-

dérés, soyez les bienvenus! » Il désigne ensuite M. le capitaine Darier comme major de table. M. le capitaine *Darier* monte à la tribune, lit plusieurs dépêches d'officiers empêchés d'assister à la fête pour cause de service, puis donne la parole au colonel de *Saussure* qui s'exprime à peu près comme suit :

« Cette journée est consacrée au souvenir du général Dufour. Je dois donc vous en parler, mais je ne répéterai pas ce qui a été dit ce matin, l'histoire de sa vie et de son activité. Je ne rappellerai que ce que l'histoire n'a pas enregistré et n'enregistrera pas : c'est le rôle modeste qu'il a joué dans une foule de sociétés inofficielles qui s'occupent sans bruit des intérêts de nos populations. Il en présidait plusieurs, dans d'autres il s'asseyait comme simple membre au milieu de nous. Il y a là un dévouement qui en vaut bien un autre, parce qu'il n'entraîne après lui aucun retentissement. Ses premiers écrits, publiés vers 1820, portent au-dessous de son nom le titre modeste de *secrétaire de la Société des arts de Genève*. Il aimait cette Société qui depuis plus de 100 ans s'occupe de faire progresser les arts, l'industrie et l'agriculture. Il en est mort président honoraire, mais pendant longtemps il ne dédaigna pas d'en rédiger les procès-verbaux et pendant 58 ans il fit partie de son comité, toujours exact et actif dans ses séances. Si j'en avais le temps je vous citerais bien d'autres dévouements du même genre. On sait que Dufour commença par servir la France, à une époque où les Genevois ne possédaient plus leur ancienne patrie et devaient accepter celle qui leur était imposée. Il la servit avec d'autres Genevois, entre autres les colonels Charles et Auguste Bontems et le colonel Rilliet-Constant qui fut plus tard un de ses divisionnaires. La Suisse, du reste, était alors sous le protectorat de la France qui lui demandait aussi des soldats pour les semer sur tous les champs de bataille de l'Europe; ces soldats ont fait leur devoir comme il faut; espérons que les soldats suisses le feront toujours. Ils ont maintenu l'honneur du nom suisse et on a pu dire avec raison de ceux restés en Espagne, en Russie et ailleurs : *Auch sie starben den Tod für das Vaterland*. Dufour survécut. Après dix ans d'une carrière militaire très honorable, il revint à Genève qui l'attirait toujours. Puis il lui fallut opter entre la Suisse et la France. La France lui offrait de continuer une carrière marquée déjà par d'excellents états de service, un nouveau grade et un avenir assuré que ses talents auraient encore pu rendre avantageux et brillant. La Suisse ne lui offrait qu'un modeste traitement et un avenir encore dou-

teux. Il opta néanmoins pour la Suisse et, depuis lors, il s'attacha à ce pays, il se dévoua et travailla pour lui, acceptant plus d'une fois de grandes responsabilités qu'on lui imposait. Il aima cette patrie comme peut-être aucun citoyen ne peut dire qu'il l'a aimée davantage.

Ceci me ramène à la date du 1^{er} juin 1814, où des troupes suisses vinrent chez nous consolider l'indépendance que nous venions de retrouver, Genève avait passé de tristes années. Elle avait été conquise; mais on peut le dire, elle ne fut jamais soumise.

En 1800, Bonaparte, passant à Genève et se trouvant au milieu des membres de la municipalité de cette ville, apostropha un ancien magistrat qu'il avait vu à son premier passage, en 1797, et lui dit : « Eh bien ! est-ce que les Genevois regrettent toujours leur indépendance ? » — L'ancien magistrat répondit : « Citoyen consul, il y a des souvenirs qui ne s'effacent pas aisément. » Et ces souvenirs, en effet, se maintinrent intacts pendant 16 années.

Enfin l'heure du retour à l'indépendance sonna. Mais il ne suffisait pas d'avoir retrouvé cette indépendance, il fallait la conserver. Alors le 1^{er} juin 1814 des troupes suisses arrivèrent à Genève pour nous dire qu'elles nous aideraient au besoin à la maintenir. Désormais nous eûmes l'assurance que notre sort ne serait plus séparé de celui de la Suisse. Peu après nous fûmes unis indissolublement comme nouveau canton à la Confédération. Et, à cette occasion, de nouveaux citoyens que je ne veux pas oublier aujourd'hui entrèrent dans la patrie genevoise. C'étaient déjà de bons voisins reconnaissant un peu Genève comme leur métropole. Ils entrèrent dans notre vie et devinrent comme nous de véritables Suisses. Depuis lors nos liens avec la Confédération se sont multipliés. Nous nous sentons toujours plus unis à elle et nous nous savons un objet constant de sa sollicitude dans notre position difficile à l'extrême frontière.

Et je profiterai de l'occasion pour exprimer, en ce qui nous concerne, notre reconnaissance au Conseil fédéral de ce que récemment, par des négociations menées avec un tact parfait, il a écarté de Genève un danger qui une fois ou l'autre aurait pu être très grave et de ce qu'il a fait confirmer les sécurités qui nous ont été données dans le temps.

Ce n'est pas que nous nous exagérions ces sécurités. Nous savons que Genève n'est pas un point défendable et, en cas d'attaque, la défense de la Suisse doit se porter ailleurs. Dans ce cas,

j'espère et j'ai la confiance que le contingent de Genève saura quitter le sol de son canton pour se porter avec entrain vers les positions choisies pour la défense générale et destinées à suppléer à l'insuffisance de notre nombre.

J'ai parlé de la défense nationale pour l'éventualité de laquelle vous vous préparez tous, Messieurs, pendant vos jours de service. Quand je vois devant moi une assemblée d'officiers, dont il n'y a aucune raison pour exclure la gaieté, je me dis toujours que je suis néanmoins devant quelque chose d'excessivement sérieux. En acceptant vos grades vous avez assumé une bien grande responsabilité que, je pense, vous ne perdez jamais de vue. Mais pour que cette responsabilité soit efficace, il faut que tout le pays soit d'accord pour la seconder. Il faut qu'il ait le désir de faire respecter l'intégrité de notre territoire. Et, en temps de paix, en particulier, il faut qu'on n'entende plus le mot méprisant de *militarisme*.

Nous ne sommes pas des *militaristes*, nous ne sommes pas des officiers de parade, ni des soudards qui désirent la guerre pour en profiter. Nous sommes des citoyens qui voulons la paix, tous occupés des arts de la paix, mais qui croient qu'au-dessus des questions économiques il y a la question de l'indépendance et de l'honneur du pays. Or, sans cesser de travailler à la prospérité du pays, nous voulons être trouvés prêts dans l'occasion à défendre son indépendance et son honneur.

La dernière fois que nous avons été aux prises avec des envahisseurs, en 1798, rien n'était prêt et la volonté d'une résistance sérieuse n'existait pas dans les gouvernements. Ils hésitaient, ils parlaient de prudence, tandis qu'une énergique et prompte imprudence aurait tout sauvé. Poussés au pied du mur, ils se résolurent enfin à ce qu'il aurait fallu faire au début, à accepter la guerre. C'était trop tard. Il y eut cependant encore quelques combats où le sol envahi fut sérieusement disputé. Il y eut ceux de Schwytz, de Nidwald, du Valais, de Berne. N'oublions pas non plus le petit combat de St-Nicolas où la légion romande marcha résolument au feu.

Combats insensés ! Sang inutilement versé ! me dira-t-on. Je dis : « Non ! » On s'en souvint plus tard, on se souvint que les Suisses avaient combattu pour leur indépendance et y tenaient. Aussi en 1815, en refaisant la carte de l'Europe, on ne nous raya pas du nombre des nations comme on le fit pour d'autres Etats qui n'avaient pas su lever le petit doigt pour leur défense.

Les actes patriotiques se font rarement en pure perte.

Messieurs, nous parlons beaucoup du patriotisme dans nos fêtes. Je ne dirai pas que nous en parlions trop. Le sort des Etats ne dépend pas seulement des faits; mais aussi des idées. Il n'y a donc pas de mal à nous nourrir de l'idée patriotique. Mais ne confondons pas les paroles ou même les sentiments patriotiques avec le patriotisme lui-même!

Il n'y a de patriotisme que là où il y a dévouement et là où le dévouement peut aller jusqu'au sacrifice.

Soyons donc toujours prêts à ces deux choses: le dévouement et le sacrifice. Ils peuvent se présenter sous bien des formes, en temps de paix comme en temps de guerre. Tâchons qu'ils ne fassent jamais défaut à notre pays, quand il en a besoin. C'est dans cette espérance que je porte un toast à notre pays, à notre patrie, à la Suisse! » (*Applaudissements prolongés.*)

M. le lieutenant-colonel *Favre*, président de la Société militaire de Genève, rappelle les souvenirs de 1860, époque de l'annexion de la Savoie, où cette même salle du Bâtiment électoral, dans une fête fédérale, a été témoin des marques de sympathie et d'affection pour Genève du corps d'officiers suisses qui ne seront jamais oubliées. L'orateur propose aux assistants de rendre hommage à trois hommes qui ont bien mérité de notre armée comme dignes successeurs du général Dufour dans la tâche qu'il s'était donnée de perfectionner l'instruction et l'organisation de nos milices. C'est d'abord le colonel *Wieland*, le premier homme de la nouvelle école pour l'instruction de l'infanterie, puis le colonel *Hofstetter*, dont les capacités et le zèle ont exercé une si grande influence sur l'instruction des officiers, et enfin le colonel *Siegfried* qui, dans l'arme du génie, a été l'émule et le continuateur de Dufour. Notre armée a progressé depuis vingt-cinq ans, grâce à l'activité de nos autorités militaires fédérales et cantonales, en même temps qu'au dévouement de ces hommes qui ont consacré à cette mission leur vie entière, dans des positions bien modestes, lorsqu'ils auraient pu trouver aisément ailleurs des occupations plus brillantes et plus lucratives. M. *Favre* porte leur santé et celle de la Confédération. (*Applaudissements.*)

M. le colonel *Welti*, président de la Confédération, parle en allemand; il fait observer, à propos du toast de M. de Saussure, dont il apprécie tout le patriotisme, que le danger vient pour la Suisse non du côté de l'étranger mais de nos dissentiments inté-

reurs, et que les menaces les plus redoutables ont été pour nous celles de la guerre civile. — Heureusement il faut aussi peu de choses pour rétablir parmi nous la concorde, et, dit M. Welti, nous serons tous heureux de pouvoir dire à nos compatriotes des autres cantons suisses que nous avons eu sous les yeux l'exemple qu'à Genève, il suffit d'une fête telle que celle dont nous nous venons d'être témoins pour réunir les citoyens de tous les partis en des sentiments communs; nous avons donc le droit d'être convaincus que toute éventualité grave rétablirait la concorde momentanément troublée entre les enfants du pays.

L'orateur ajoute qu'il a été réellement heureux de n'avoir pas eu dans cette circonstance à s'occuper de centralisation et de fédéralisme. Dans la sphère militaire, nous n'avons qu'un guide, ce drapeau fédéral que le général Dufour lui-même a introduit dans tous les corps de l'armée, et sous lequel il a pu faire de grandes choses. La question de centralisation et de fédéralisme dans ce domaine se réduit aux uniformes; sa solution a été que les cantons les font et que la Confédération les paie; et plus généralement le rôle de la Confédération doit consister à faire ce que les cantons ne peuvent pas faire et à leur laisser tout ce qu'ils peuvent faire mieux qu'elle. (*Applaudissements.*)

M. le général *Herzog*, qui est accueilli à la tribune par une véritable ovation, parle en français.

Il dit d'abord quelques mots des éminentes qualités du général Dufour comme instructeur de l'état-major et du génie depuis 1819; époque à laquelle fut créée notre première école militaire centrale, il y a travaillé personnellement durant de longues années par l'enseignement et plus tard comme commandant. Tous ceux qui, comme l'orateur lui-même, ont eu le bonheur d'être ses disciples, se souviennent avec vénération de leur excellent maître, de la clarté de son enseignement, de sa bienveillance, du feu sacré qu'il sut leur inspirer pour la vocation de défenseurs de la patrie.

Le général *Herzog*, après avoir rappelé les principales publications de Dufour dont plusieurs ont été traduites en différentes langues, ajoute que comme membre du Conseil de guerre fédéral, il a travaillé énergiquement au perfectionnement de nos troupes, en particulier à la transformation de l'armement, à la question des fortifications, etc., toujours fidèle à la devise: *Si vis pacem, para bellum!* Dans le Conseil national il prit une grande part aux discussions sur ces matières, et s'il vivait encore aujourd'hui,

lui qui déconseilla la démolition des fortifications de Soleure et de Zurich, il contribuerait puissamment, sans nul doute, au développement de notre force militaire défensive, par de nouveaux ouvrages¹, ainsi que l'acquisition d'une artillerie suffisante et d'armes encore meilleures pour l'infanterie.

Le général Herzog espère que le feu sacré de Dufour s'étendra aussi à nos Chambres, à notre peuple entier et qu'il ne reculera pas devant les sacrifices nécessaires pour assurer la sauvegarde de l'intégrité de la patrie. Il boit à cet esprit militaire dont Dufour a donné un si bel exemple. (*Triple acclamation.*)

M. le capitaine *Darier*, major de table, porte ensuite la santé du général qui est accueillie par un tonnerre d'applaudissements.

Enfin, M. Et. *Dufour*, président du département militaire genevois, rappelle que, depuis vingt-quatre ans, le bâtiment électoral n'avait pas vu une assemblée d'officiers si nombreuse, et que celle-là était présidée par le général Dufour lui-même ; il remercie, au nom du canton de Genève, tous les officiers présents de leur participation à cette fête,

Quant aux institutions militaires, ce qui est à leur base, c'est le dévouement à la patrie, et les officiers doivent en donner l'exemple aux soldats qu'ils commandent ; mais comme intermédiaire avec ceux-ci, ils ont à côté d'eux pour les seconder un corps compacte, comme on l'a vu, celui des sous-officiers auxquels il porte un toast. D'autre part, au-dessus d'eux, ils ont le souverain, qui leur donne leurs grades, le *peuple*, qui a été avec eux dans cette belle fête, et cet accord est nécessaire pour que nos institutions militaires prospèrent. Vive le peuple genevois ! Vive la Confédération suisse ! (*Applaudissements.*)

La séance, vu l'heure avancée, a été levée ensuite, et les assistants se sont rapidement dispersés pour aller jouir du spectacle de l'illumination.

Banquet des Sous-Officiers.

Après la cérémonie de l'inauguration plus de 500 sous-officiers ont pris part au banquet de la Société fédérale des Sous-Officiers dans le stand de la Coulouvrenière.

M. *Kursner*, maréchal des logis-chef, désigné comme major de

¹ Sans doute, mais assurément pas par certains ouvrages projetés, qui ne seraient que le commencement d'une désastreuse muraille de Chine.

(*Réd.*)

table, donne la parole à M. Sträuli, président de la Société des Sous-Officiers de Genève, qui porte en excellents termes le toast à la Patrie. Parler de la Patrie aujourd'hui, dit-il, c'est parler de l'homme à la mémoire duquel la nation suisse vient d'élever cette magnifique statue que nos hourras ont saluée. Après avoir retracé la vie du général Dufour, il salue les confédérés de Fribourg. Plus heureux que les convives du banquet officiel, nous voyons assis à ces tables nos collègues de Fribourg. Quant à ceux qui ont mis des entraves à leurs visites, nous ne les blâmerons pas, dit l'orateur, nous les plaindrons. Il boit à la mémoire vénérée du général Dufour, et à la Confédération suisse, notre commune patrie.

M. L. *Neydeck*, sergent-major, porte la santé des autorités et des officiers.

M. le conseiller d'Etat J.-Et. *Dufour* remercie les confédérés d'avoir répondu à l'appel qui leur a été adressé, car, sans eux, la fête ne pouvait être complète; il remercie également la musique des Armes Réunies pour le concours qu'elle a bien voulu prêter à la Société des Sous Officiers et porte son toast à nos confédérés.

M. l'adjudant *Falletti* porte la santé des officiers fédéraux, des défenseurs de la Patrie.

M. le colonel *Feiss* dit que le salut de l'armée repose sur les sous-officiers et constate avec plaisir que les ordres venant de Berne sont toujours fidèlement exécutés à Genève: la Suisse peut donc regarder avec confiance cette ville frontière, cette sentinelle avancée. Il boit à la mémoire du général Dufour.

M. *Rutishauser*, conseiller administratif, boit au dévouement des sous-Officiers, et M. *Decor*, sergent-major, au comité du monument du général Dufour.

Ensuite on entend la lecture de deux dépêches, l'une de la Société des Sous-Officiers de Stanz, l'autre des sous-officiers de l'école de recrues des pionniers de Brougg. M. le major *Turetini* porte la santé de M. le conseiller d'Etat Dufour; M. *Moïse Vautier* boit à l'harmonie et M. le lieutenant *Trabold* à la société des sous-officiers. M. *Didier*, vice-président du Conseil municipal, lit enfin une poésie toute de circonstance et vivement applaudie.

A cinq heures et quart la séance est levée et à six heures, l'*Helvétie* emporte les convives à Céligny, où un bal champêtre est improvisé par l'infatigable musique des Armes Réunies. A 8 h. l'*Helvétie* embarque ses passagers pour la ville, et ils arrivent

en rade à 9 h. 1/2 pour assister au feu d'artifice. Pendant les deux trajets, de véritables concerts avaient été organisés dans les deux cabines et de charmantes voix avaient été vivement applaudies.

70^e anniversaire.

La belle cérémonie organisée par la Société de Zofingue au Port-Noir a été un des actes particulièrement réussi de la fête. Le moment le plus émouvant de cette manifestation a été l'éloquent discours de M. le conseiller fédéral Droz, dont voici les principaux passages :

« Je salue avec joie, a dit M. Droz, cette place historique qui, comme un second Grütli, rappelle le débarquement des troupes de deux cantons confédérés, venues pour sceller l'alliance de Genève avec la Confédération.

» Pendant longtemps, vous le savez, vos Confédérés ont hésité à vous recevoir parmi eux. Ils redoutaient votre esprit toujours en mouvement (*rires*), ils redoutaient aussi votre situation géographique. Votre volonté persévérante a vaincu ces craintes.

» N'aviez-vous pas, pour faire partie du faisceau fédéral, des titres aussi beaux que vos Confédérés ? N'était-ce pas un titre que des siècles de luttes héroïques pour conserver à votre petite république cette situation enviée qu'elle s'était faite en Europe, et cette indépendance qu'elle n'a perdue que par suite de ses propres fautes ?

» Alliés, amis d'une partie d'entre nous, des Fribourgeois que Sismondi appelait les pères et protecteurs de la liberté genevoise (*vifs applaudissements*), vous aviez votre place au foyer helvétique.

» Combien d'efforts ne vous a-t-il pas fallu d'abord pour restaurer votre république et votre autonomie, puis pour vous faire admettre au nombre des cantons suisses, enfin pour obtenir les cessions de territoire nécessaires pour garantir votre union avec la Confédération !

» Les hommes qui ont fait cela ont mérité notre reconnaissance. Ils n'ont pas réussi, au point de vue de l'extension de vos frontières, comme nous l'aurions désiré et comme nous le désirerions encore. Mais leurs noms, les noms des Ami Lullin, des Pictet de Rochemont, des Micheli, des Saladin, des D'Yvernois méritent d'être inscrits à la place d'honneur dans le livre d'or de la Confédération comme dans celui de Genève.

» Le canton de Genève a montré qu'il était à la hauteur des destinées nouvelles qu'il s'était faites.

» Il a marché en Suisse à l'avant-garde du progrès scientifique et intellectuel. Il est notre sentinelle avancée du côté d'un grand pays voisin qui, jadis, a pu jeter les yeux sur notre territoire, mais avec lequel, aujourd'hui, nous n'avons plus d'autres rapports que ceux de l'amitié et de la plus parfaite courtoisie.

» Enfin, ce n'est pas un de ses moindres titres de gloire que d'avoir produit, parmi tant d'hommes éminents, le grand citoyen dont nous célébrons aujourd'hui le souvenir.

» Nos pères avaient l'habitude de solenniser tous les cinq ans, tous les dix ans, leurs alliances. J'invite les représentants de Genève, Soleure et Fribourg à placer leurs mains dans la mienne pour renouveler, après 70 ans, leur serment d'union. Que cette union devienne toujours plus étroite. Gardez, Genevois, les particularités de votre esprit, de votre génie national. Nous vous promettons de les respecter. Mais faites aussi vos efforts pour qu'elles deviennent de plus en plus profitables à la Patrie. »

Pendant le *commerz* qui a eu lieu le même soir au Stand, les délégués des sections zofingiennes représentées à la fête se sont réunis et ont décidé à l'unanimité d'offrir à M. Droz le titre d'honoraire de la Société.

Nous n'avons rien à ajouter à tout ce qui a déjà été publié sur les magnificences vraiment féeriques de l'illumination et du feu d'artifice, admirées par des milliers de spectateurs répandus dans les rues et dans les cafés pendant une grande partie de la nuit.

Le mardi 4 juin a vu recommencer d'autres joyeux banquets soit chez d'aimables amphitryons gardant avec un soin jaloux les traditions de cordiale hospitalité de la belle cité genevoise, soit au sein de diverses sociétés militaires ou civiles. Au banquet des Vieux-Grenadiers retentirent de nouveau des voix aimées et éloquentes. Le président Welti notamment fut encore le roi du dessert par le toast chaleureux et charmant dans lequel, se réclamant de la naturalisation d'honneur que Genève lui conféra il y a 20 ans, il donna à la Confédération des avis excellents et foncièrement genevois sur les dangers d'une trop grande centralisation.

Le banquet fut clôturé par un Vieux-Grenadier Vaudois, dont on n'a pas su nous dire le nom, mais dont l'intéressant discours ci-après, résuma fort bien, paraît-il, les impressions de tous.

Chers camarades. — Avant de nous séparer permettez-moi de résumer nos ébats — puisque débats il n'y a pas eu — en concluant par un vivat formidable à la belle Genève, qui sait remplir si bien les cœurs et les verres. (Suit l'indication des 14 banquets et des 78 discours des trois journées, y compris celle du Rhône, mais non le tir national.)

Des divers hommages rendus à Dufour il ressort qu'il a ces trois titres principaux à la reconnaissance publique :

a) *Ingénieur-topographe* et auteur de la belle carte fédérale au 100 millième, il a créé le système du relief pittoresque par la lumière oblique substituée à la zénithale ; par les études qui se rattachèrent et se rattachent encore à cette grandiose publication, il a popularisé la géographie et l'alpinisme de la Suisse et donné une vigoureuse impulsion aux progrès de la topographie et de ses représentations cartographiques. Son initiative sera poursuivie et développée, elle l'a déjà été par la carte Siegfried, elle peut l'être beaucoup plus encore, grâce au perfectionnement de la chromolithographie et aux bons exemples donnés par les bureaux de survey des Etats-Unis.

b) *Ecrivain militaire*, Dufour se retrouve le même que topographe. — Il joint l'art à la science d'une façon heureuse. Il est savant sans être pédant, chose pas très commune. Ses livres sont méthodiques, clairs, précis, inépuisables en même temps qu'agréables et toujours limpides. Son cours de tactique se lit comme un roman sans cesser d'être instructif comme un dictionnaire. C'est tout simplement un chef-d'œuvre et le meilleur résumé du genre dans toutes les langues. Avec quelques variantes de chiffres ses formules générales seraient encore parfaites, et il eût été si aisé de tenir ce cours à la hauteur des progrès techniques modernes qu'on doit s'étonner qu'on ait préféré, à Berne, en faire fabriquer d'autres à grands frais, en allemand, où l'on n'en a pas même eu pour son argent.

c) Enfin comme *général*, Dufour a su être à la fois officier du génie et stratège, ce qui est une des plus grandes raretés du monde. Il y fut amené par son parfait bon sens, par sa nouvelle responsabilité et par ses sentiments naturels d'humanité, car en guerre la stratégie et l'humanité ne sont qu'une seule et même chose. Tandis que le tacticien bataille, le stratège manœuvre et arrive, par un choix judicieux de fronts et lignes d'opérations, à ne livrer que des batailles indispensables mais décisives.

C'est ce qui eut lieu, dans l'automne de 1847, en quoi Dufour fut d'ailleurs bien servi par les énormités stratégiques de ses adversaires qui, contre une armée supérieure en nombre et sur un front continu, restèrent divisés en trois groupes sur trois théâtres d'opérations au lieu de se masser sur un seul.

Si la victoire a été suivie d'une pacification réelle, grâce à la minime effusion de sang, c'est aux bons principes de la stratégie, que Dufour a su s'approprier et appliquer à la circonstance, qu'en revient tout l'honneur, et non aux attendrissements humanitaires dont on a tant parlé ces deux jours en appelant Dufour « le pacificateur » ni plus ni moins qu'un Nicolas de Flue. Moi qui aime comme Boileau qu'on appelle un chat un chat, je dis que notre vénéré général fut le *vainqueur* du Sonderbund et c'est comme tel que je le salue encore, sans m'inquiéter de tout le reste. (Bravos prolongés). Les mémoires de Guizot et de Metternich, ainsi que les révolutions européennes de 1848, disent comment il se fit que les grands événements en germe dans notre petite guerre de 1847 en restèrent pour nous à ce premier acte. Si les autres actes s'étaient produits, Dufour y eût également pourvu, et cela sans le secours des prétendus *forts d'arrêt* qu'on croit indispensables aujourd'hui à la défense du Jura et du Rhin.

Quant au bronze inauguré hier, il répond bien à la personnalité du héros de notre fête. Le brave général, destiné à rester éternellement modeste, laisse à son cheval l'idéal et l'air martial qui conviennent aux statues, ne gardant pour lui qu'une ressemblance plus minutieuse que flattée. Sa jambe gauche, dédaigneuse des grâces du manège, et son gros chapeau en tête feront rêver, en septembre prochain, plus d'une jeune miss enthousiaste de l'œuvre de la Croix-Rouge. Puis, grave question pour Messieurs des Chambres fédérales ! Avec toutes ses qualités si bien et si justement célébrées, Dufour peut-il compter réellement pour un militaire suisse ? Eut-il jamais les dimensions voulues par nos vaillants recruteurs sanitaires actuels ? Voyons, amis Vautier, Carteret, Gavard, Favon et autres experts doublement qualifiés en la matière, Dufour portait-il ailleurs que dans son cerveau ces thorax et ces biceps que vous exigez aujourd'hui de toutes les recrues suisses de toutes armes, même de celles dont la plume et le compas sont l'arme principale ?...

Répondez !... ou plutôt demandez, dès demain, aux Chambres fédérales la révision de notre système de recrutement, plus fiscal que militaire, qui, entr'autres méfaits à sa charge, a déjà eu pour conséquence une perte de 4 bataillons, c'est-à-dire une vraie défaite pour toute armée et immense pour notre armée, où de bons cadres sont si difficiles à créer.

Vous qui couchez dans le lit du Rhône sans vous mouiller et élevez des statues militaires sans le thorax, vous saurez bien procurer, sans atteinte à la pacification actuelle, le respect de ce petit article constitutionnel 18 qui dit : « Tout Suisse est tenu AU SERVICE *militaire* » et non « A LA TAXE *militaire* » car s'il avait été appliqué il y a 70 ans comme aujourd'hui, Dufour aurait été déclaré impropre au

service et nous n'aurions pas eu les belles journées qui viennent de se passer.

Donc un triple vivat à Genève et aux bons fruits de la fête Dufour !

La distribution des prix du tir national a eu lieu lundi 2 juin, à 5 heures, au stand de la Coulouvrenière.

Voici les noms des tireurs les plus heureux :

Cible général Dufour : 1. Jean Beck, Genève ; 2. G. Larue, Carouge ; 3. A. Delacrétaz, Vaud ; 5. A. Piachaud.

Cible nationale : 1. Ed. Lamotte, Genève ; 2. Louis Raymond ; 3. J. Delapraz ; 4. Vettiner ; 5. Jules Pièce.

Cible militaire (Nombre) : 1. J. Blandin, Troinex ; 2. Elmer, St-Gall ; 3. F. Huber ; 4. Léon Calpini ; 5. Ariste Robert, Chaux-de-Fonds ; 6. Benziger.

Cible militaire (Mouche) : 1. Ch. Ramu, Morges ; 2. G. Kunz ; 3. J. Delapraz ; 4. Dubois-Miéville, Coppet ; 5. Edmond Eynard.

Cible Genève : 1. James Vautier, Carouge ; 2. A. Grether, Les Ponts ; 3. J. Lander ; 4. A. Audeoud ; 5. H. Turian, Satigny.

A la cible nationale les primes au plus grand nombre de cartons ont été obtenues par : 1. Frédéric Huber ; 2. John Lander ; 3. Jules Vettiner.

Les mitrailleuses perfectionnées.

Nous avons déjà souvent entretenu nos lecteurs de cet engin tout moderne, l'un des nombreux et merveilleux produits de la guerre américaine de la sécession appelé aussi canon-machine, canon-mécanique, fusil à machine, etc. On se rappelle sans doute que dès la fin de cette grande lutte, le nouvel engin s'est présenté, en maints spécimens, sur nos places d'armes et sur nos champs de bataille européens, au profit de l'industrie transatlantique et à la gloire du génie inventif des mécaniciens et des armuriers des Etats-Unis. Nous avons entr'autres parlé, en leur temps, de la mitrailleuse de M. Gatling, l'habile officier d'ordonnance, ⁽¹⁾ d'Indianapolis, et de celle de l'ingénieur suédois Palmkranz, ⁽²⁾ dont des échantillons ont été expérimentés en Suisse. On sait en outre que nos autorités fédérales font essayer en ce

(1) L'*Ordnance* est un corps spécial de l'armée des Etats-Unis qui correspond à peu près à ce que, dans les armées européennes, on appelle état-major particulier d'artillerie. Il a le soin de la fabrication des armes et des munitions.

(2) Voir notamment notre numéro 20 de 1875.